

Par ailleurs, comme vous le savez également, puisque ce point a été abordé en premier partie de la deuxième réunion du comité consultatif organisée ce lundi 3 juin, la commission urbanisme saisie de cette question a décidé de décaler l'examen de certains projets immobiliers dans l'attente de la fin des travaux du comité consultatif considérant le lien direct entre la nature de ce type de projet et l'objet du comité.

Enfin, je profite de ce courrier pour vous exprimer une nouvelle fois mes plus vifs regrets quant à votre décision de ne pas participer aux réunions du comité consultatif qui ont vocation à associer les associations mobilisées sur les questions d'aménagement et de développement de notre commune à la réflexion que nous avons décidé de conduire en amont de la prochaine révision du PLU.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations.

  
Pierre MENARD  
Maire

**Monsieur Guy DOUBLIER**  
**Président de Ligne d'Avenir**  
**14 Chemin du Devais**  
**69630 CHAPONOST**

Chaponost, le 4 juin 2013



Affaire suivie par : Secrétariat du Maire et des élus  
☎ Ligne directe: 04.78.16.03.96

**Objet : Participation au Comité consultatif.**

Monsieur le Président,

Par courrier du 28 mai dernier, reçu le 29, vous me demandez une nouvelle fois de surseoir aux travaux de construction de la nouvelle médiathèque, dans l'attente des conclusions rendues par le comité consultatif en charge de la réflexion préalable à la révision du PLU.

Lors de la première réunion de ce comité qui a eu lieu le 6 mai dernier, cette question, comme vous le savez, a été largement débattue. J'ai pu, à cette occasion, rappeler comme je l'avais indiqué lors des échanges qui ont eu lieu avec plusieurs associations en amont de la mise en place du comité consultatif, que l'objectif de ce comité n'était pas de traiter du projet de la médiathèque et de la salle d'animation déjà engagé mais bien de mener une réflexion préalable au lancement de la future révision du PLU afin d'en déterminer les motivations et les objectifs.

Comme j'ai pu l'expliquer à de nombreuses reprises, que ce soit en réponse à vos courriers, ou à l'occasion de plusieurs séances du conseil municipal, la construction de ce nouvel équipement a fait l'objet d'un long processus de réflexion et de concertation et il n'apparaît pas envisageable d'en suspendre le lancement alors que les travaux sont sur le point de démarrer.

.../...